

Actif net du portefeuille : 213,47 M€
Valeur liquidative de la part : 86,964 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Ce fonds actions de la zone euro bénéficie d'une gestion active basée sur la recherche d'une performance régulière avec un niveau de risque plus faible que son indice de référence. Il privilégie des valeurs de qualité dont les caractéristiques financières et extra-financières (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) sont sous-valorisées par le marché.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

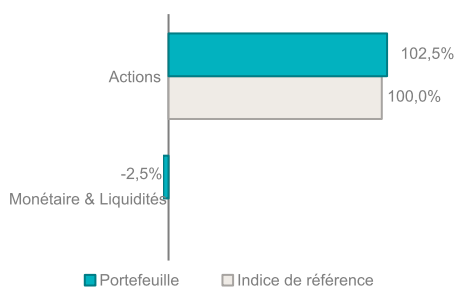
Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	-2,67	7,80	10,61	19,63	38,78	59,99
Indice de référence	-2,48	8,33	11,61	20,16	46,27	79,90

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	10,61	6,16	6,77	4,81
Indice de référence	11,61	6,31	7,90	6,05

Performances annuelles (en %)	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	18,31	-10,31	19,77	-4,72	22,99
Indice de référence	18,78	-12,13	23,34	-3,20	28,20

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	6,47%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,42%	Consommation non essentielle
SAP SE / XETRA	4,04%	Technologie
TOTALENERGIES SE PARIS	3,86%	Energie
SIEMENS AG-REG	2,94%	Industries

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

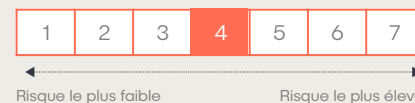


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 18/08/2006

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code ISIN : 990000081859

Devise : Euro

Indice de référence :
(Dividendes réinvestis)

100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,22%

Coûts de transaction : 0,50%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque actions
- Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.



INDICATEURS DE RISQUE

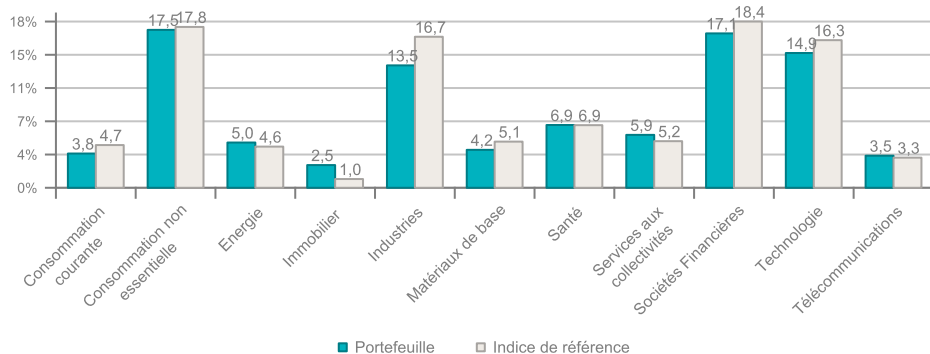
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	11,35	16,93	19,59
Indice de référence (en %)	11,49	17,46	20,64
Tracking error (en %)	1,65	1,77	2,05

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS*

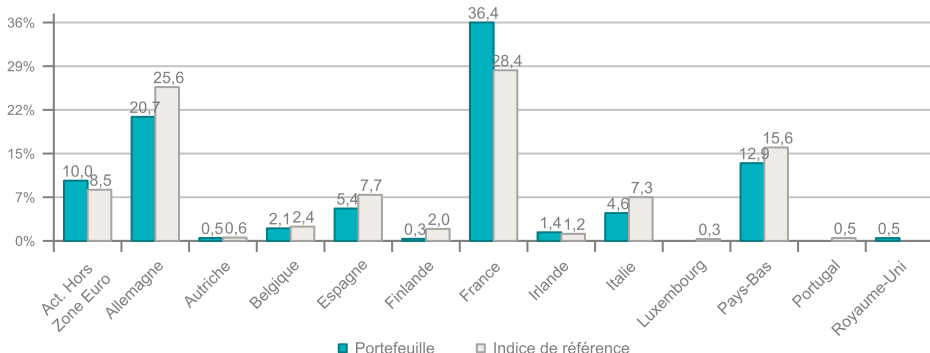
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
ASML HOLDING NV	0,61%	SOCIETE GENERALE	-0,30%
SAP SE / XETRA	0,49%	AIRBUS SE	-0,29%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	0,12%	VINCI SA (PARIS)	-0,27%
ASM INTERNATIONAL NV	0,08%	TOTALENERGIES SE PARIS	-0,23%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	0,06%	VONOVIA SE	-0,21%

ANALYSE DU FONDS MAITRE

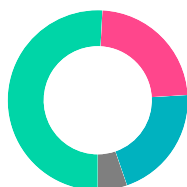
Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par typologie de secteurs hors OPC*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Économie et Marchés

Le séisme politique qui secoue la France depuis le 9 juin n'aura pas épargné les différentes classes d'actifs. Les investisseurs craignent en effet qu'une Assemblée nationale aux mains du Nouveau Front Populaire (NFP) ou d'un ' bloc RN ' élargi soit synonyme d'un accroissement des déséquilibres budgétaires publics, tout en fragilisant la dynamique actuelle de croissance et de désinflation. Si le taux souverain français s'oriente ainsi modérément à la hausse (+10 pb pour l'échéance à 10 ans, autour de 3,20%), retenons surtout l'écartement du spread souverain OAT-Bund à 10 ans de +30 pb (passant de 50 à -80 pb environ). Le CAC 40 n'est pas épargné non plus, en recul de -6% depuis le 7 juin. Le pivotement de la BCE et la baisse de -25 pb des taux directeurs de l'institution n'aura pas suffi à inverser la tendance, ni plus globalement à éviter un repli modéré du Stoxx Europe 600 (-2%). Par ailleurs, des données macroéconomiques peu reluisantes auront également contribué à accentuer ces variations, à l'instar de la faiblesse des indicateurs d'activité PMI (en particulier en France et en Allemagne). Conjointement, ces éléments ont pesé sur la monnaie unique qui cède près de 1% face au dollar. Son de cloche bien différent aux Etats-Unis où la dynamique de la demande liée à l'intelligence artificielle a éclipsé les autres sujets majeurs. Le fer de lance Nvidia (+9% en juin, malgré un repli en fin de mois) a ainsi atteint un nouveau record et est même temporairement devenu la première capitalisation mondiale, devant les GAFAM, propulsant le S&P 500 (+4%) et le Nasdaq (+7%) vers de nouveaux points hauts historiques.

Le mot du gérant

En juin, c'est le fait politique en France qui domine l'actualité, éclipsant la baisse des taux directeurs de la BCE. Dans le sillage des élections européennes, le Président Macron décide en effet de dissoudre l'Assemblée nationale, ouvrant une phase d'instabilité. Dans un marché baissier (-2,5%), la France sous-performe sensiblement et l'on assiste à un écartement des spreads avec l'Allemagne. Dans ce contexte, la technologie, la santé et les médias affichent les meilleures performances sectorielles tandis que les cycliques et les valeurs moyennes ont fortement contre-performé. Sur le mois, le fonds affiche une baisse un peu supérieure à celle de son indice compte tenu de sa surexposition aux valeurs françaises. En ce qui concerne les principaux mouvements, nous avons soldé les lignes en ING et Thalès, et réduit la pondération de Société Générale et LVMH. A l'inverse, nous avons initié des positions en Unilever, Erste Bank et Santander, et renforcé Vinci et Deutsche Boerse.



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	17,06	20,07
Taux de couverture (en % de l'actif)	100,00%	99,80%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	20,93%	41,36%	37,71%
Univers de départ	21,98%	43,05%	34,97%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	2,11%	6,95%
Niveau 1	14,23%	14,83%
Niveau 2	54,51%	38,80%
Niveau 3	26,84%	32,16%
Niveau 4	2,32%	6,18%
Niveau 5	0,00%	1,08%
Taux de couverture	99,50%	99,80%

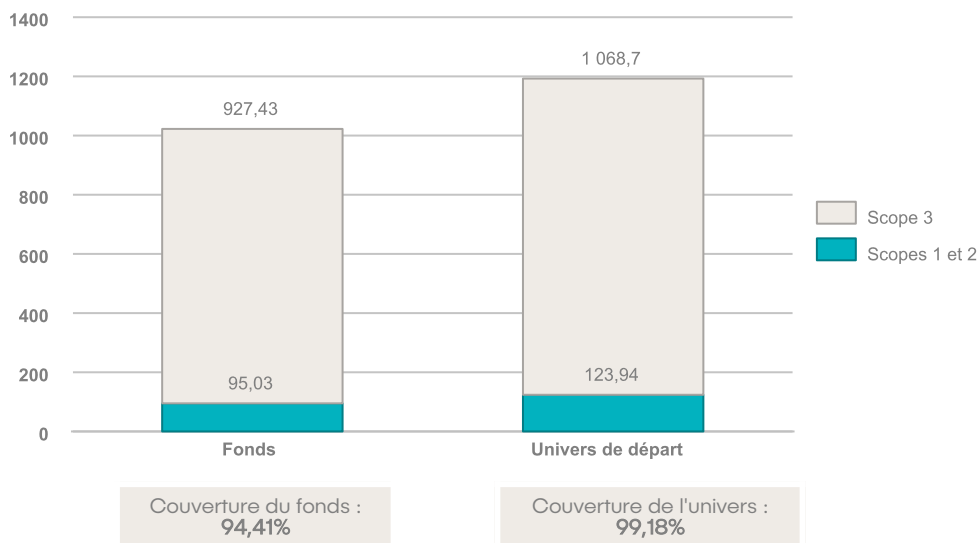
Source des données : Sustainalytics



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 94,86%	Couverture de l'univers : 98,59%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,22%	39,89%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 94,86%	Couverture de l'univers : 98,59%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	99,52%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 94,86%	Couverture de l'univers : 92,52%		



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.